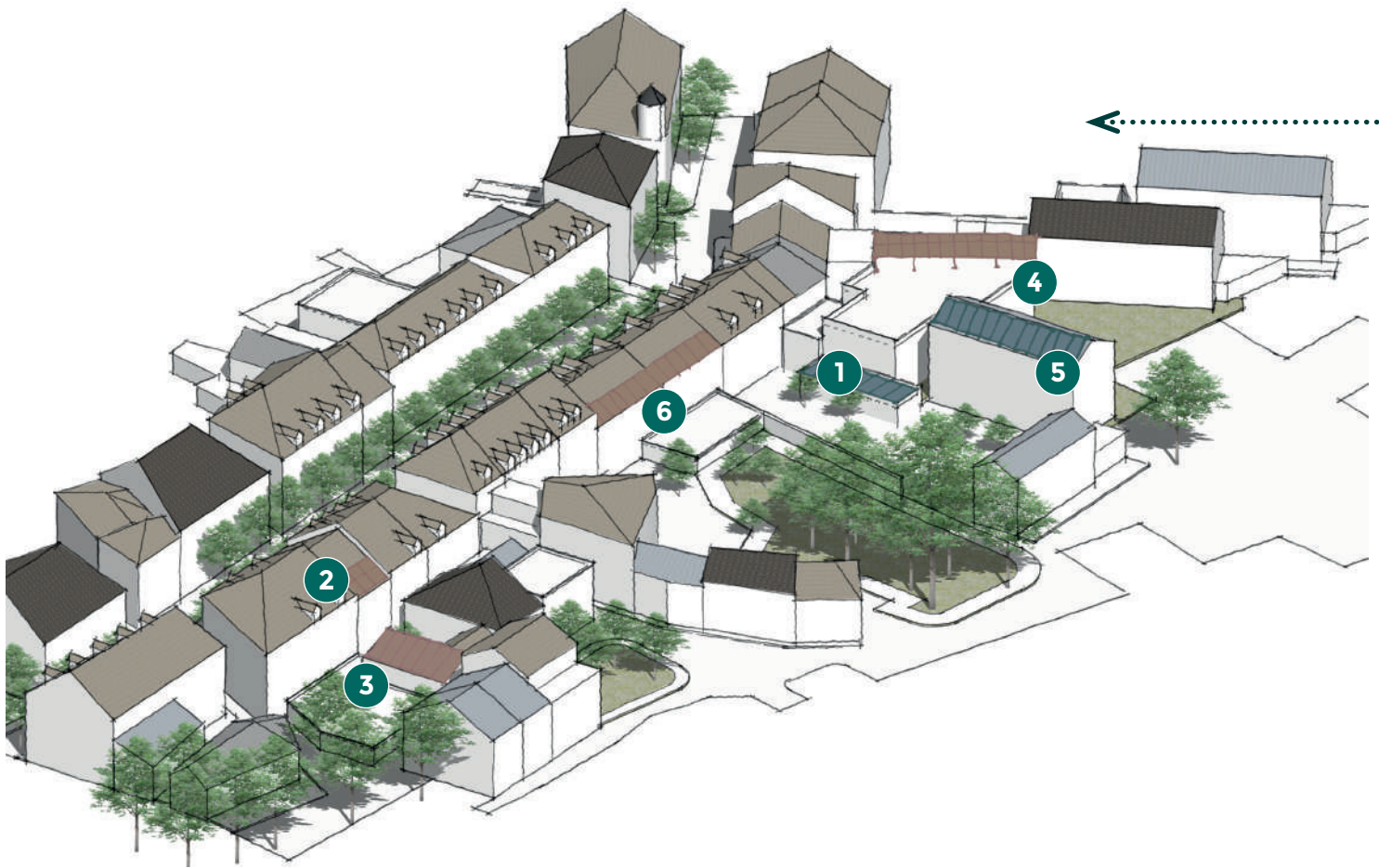


## Faubourgs

—  
Adapter son projet à la situation

En continuité avec les centres anciens, le tissu de faubourgs s'est développé de manière importante. Souvent perceptibles depuis des points hauts ou en vues lointaines, les toitures en ville s'assemblent et participent au caractère pittoresque et identitaire d'un territoire.





## FAUBOURGS

### CARACTÉRISTIQUES DE LA SITUATION

- Continuité du bâti, implanté à l'alignement des voies ; à R+2 ou R+3
- Espaces extérieurs à l'arrière pouvant comporter des annexes
- Des architectures plus variées
- Prédominance de toitures pentues, en tuiles à emboîtement ou tuiles écailles ou encore en bac acier
- Toitures souvent ponctuées de lucarnes

### LES ENJEUX D'INTÉGRATION DES PANNEAUX

#### 1. Préserver / Restaurer un paysage de toiture harmonieux

À l'échelle du grand paysage, les toits sont moins homogènes que dans les noyaux historiques, mais la mitoyenneté crée de belles continuités des pans de toiture. Les montagnes et points hauts créent des covisibilités importantes. Tout projet doit s'attacher à garder une harmonie en vues lointaines notamment en termes chromatiques.

#### 2. Maîtriser les covisibilités depuis la rue

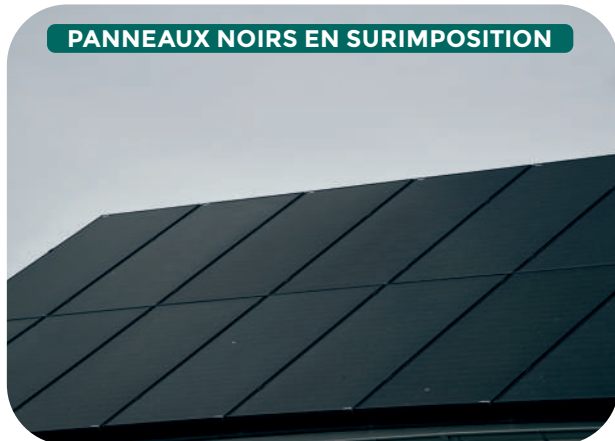
À l'échelle de la rue, les toits ont un faitage parallèle aux voies. Avec leur forte pente, ils peuvent prendre de l'importance dès qu'une voie est assez large pour prendre du recul, ou le long d'une place. L'impact visuel de chaque situation est à étudier.

#### 3. Composer le pan des toitures

Les vis-à-vis sont importants ! Aussi, à l'échelle du bâtiment, le placement des panneaux doit être étudié pour respecter le rythme et la composition des façades. L'insertion de tout objet technique doit être discrète, même en toiture. Il faut composer la 5ème façade du bâtiment, en cohérence avec son architecture.

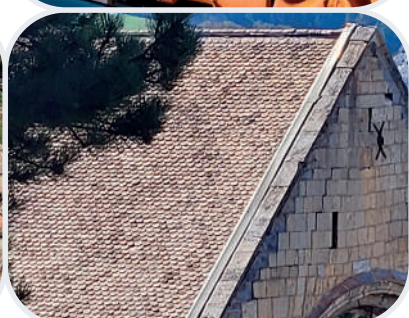
## EXEMPLES D'IMPLANTATION

- 1 Opter pour une implantation sur des annexes disponibles en cœur d'îlot
- 2 Choisir des implantations sur les toitures principales côté cœur d'îlot
- 3 Opter pour des implantations non visibles depuis une voie principale
- 4 Pour les toitures-terrasses, créer de véritables ombrières si la hauteur le permet ou opter pour des poses à plat
- 5 Favoriser des projets sur l'ensemble des pans de toitures pour éviter de multiplier les matériaux
- 6 Choisir des implantations dessinant des formes rectangulaires allant d'une limite séparative à l'autre, de préférence le long des chéneaux et gouttières, soigner les bords de l'installation pour ne pas avoir d'effet d'encadrement par les tuiles



## PRINCIPES D'IMPLANTATION DES PANNEAUX SOLAIRES

- S'installer côté cœur d'îlot
- Privilégier des panneaux solaires dont les couleurs sont proches de celles des couvertures du secteur
- Respecter le rythme du parcellaire et inscrire les panneaux dans des formes simples, d'une limite séparative à l'autre
- Profiter des toitures terrasses pour installer des capteurs
- Attention, en ville, l'immeuble abritant souvent plusieurs logements, tout projet en toiture sera raisonné à l'échelle de la copropriété.



## COUVERTURES EN TUILES

Une argile plus ou moins oxydée, ainsi que la cuisson irrégulière (entre 800°C à 1200°C), expliquent l'aspect nuancé des couleurs des tuiles anciennes, en vibration avec l'environnement. En région PACA, on trouve plusieurs familles de tuiles. Les tuiles canal dont le principe d'étanchéité se fait par recouvrement des tuiles (courant et couvert) avec des pentes de toit faibles.

Les tuiles dites « mécaniques » comme les tuiles marseillaises dont le principe d'étanchéité se fait par emboîtement des tuiles. Les pentes de toit sont plus fortes. Les tuiles écailles ou dauphinoises se retrouvent en remontant vers la montagne avec des pentes supérieures à 40°.



## EN SECTEUR PROTÉGÉ

En secteur protégé, les principes d'implantation peuvent être complétés en fonction d'enjeux patrimoniaux spécifiques

1. Dans un ensemble urbain protégé au titre du code du patrimoine ou de l'environnement, le principe de précaution prévaut : un projet qui ferait porter un risque au patrimoine urbain, paysager, architectural, peut être écarté dans l'attente des évolutions qui verront apparaître de nouveaux produits solaires adaptés à la préservation du patrimoine bâti

2. Dans le cas d'un bâtiment protégé, dont la composition architecturale ou la matérialité pourrait être altérée par la présence d'un dispositif solaire, le projet peut être refusé

3. Un architecte/un maître d'œuvre peut vous accompagner dans vos démarches réglementaires

## POUR VOUS RENSEIGNER

LES UDAP

LES CAUE

L'ADEME, Agence de la transition écologique

ENERPLAN, Asso. professionnelle de l'énergie solaire

## SITES INTERNET PRATIQUES

Sur les servitudes d'urbanisme et les espaces protégés (Géoportail et Atlas des patrimoines) :

<http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/>

Sur les aides ADEME :

[agirpourlatransition.ademe.fr](http://agirpourlatransition.ademe.fr)

Sur la filière du photovoltaïque :

<https://www.photovoltaique.info/fr/>



Ces fiches-conseil ont été réalisées par l'agence KP architectes-urbanistes

avec le groupe de travail :  
DRAC PACA, DREAL, CEREMA, ADEME, ENERPLAN

Pilotage DRAC PACA  
Tous droits de reproduction réservés